

### PANNEAU PROTECTION AUDITIVE OBLIGATOIRE

Référence : 03928



#### RESUME

Pictogramme protection auditive obligatoire avec texte en PVC, aluminium ou autocollant. 8 formats rectangulaires disponibles en version horizontale ou verticale.

Les points forts :

- Pictogramme normé ISO 7010 et texte
- Texte additionnel spécifiant le pictogramme
- Panneau d'obligation avec picto blanc sur fond bleu
- Large choix de dimensions

Découvrez aussi notre [pictogramme port des protections auditives obligatoire seul](#).



#### DECLINAISONS

| Dimension    | Matière     |
|--------------|-------------|
| 90 x 150 mm  | Aluminium   |
| 125 x 230 mm | Aluminium   |
| 200 x 350 mm | Aluminium   |
| 150 x 60 mm  | Aluminium   |
| 225 x 90 mm  | Aluminium   |
| 300 x 120 mm | Aluminium   |
| 480 x 190 mm | Aluminium   |
| 250 x 400 mm | Aluminium   |
| 90 x 150 mm  | Panneau PVC |
| 125 x 230 mm | Panneau PVC |
| 200 x 350 mm | Panneau PVC |
| 150 x 60 mm  | Panneau PVC |
| 225 x 90 mm  | Panneau PVC |

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| 300 x 120 mm | Panneau PVC              |
| 480 x 190 mm | Panneau PVC              |
| 250 x 400 mm | Panneau PVC              |
| 90 x 150 mm  | Panneau PVC avec adhésif |
| 125 x 230 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| 200 x 350 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| 150 x 60 mm  | Panneau PVC avec adhésif |
| 225 x 90 mm  | Panneau PVC avec adhésif |
| 300 x 120 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| 480 x 190 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| 250 x 400 mm | Panneau PVC avec adhésif |
| 90 x 150 mm  | Autocollant              |
| 125 x 230 mm | Autocollant              |
| 200 x 350 mm | Autocollant              |
| 150 x 60 mm  | Autocollant              |
| 225 x 90 mm  | Autocollant              |
| 300 x 120 mm | Autocollant              |
| 480 x 190 mm | Autocollant              |
| 250 x 400 mm | Autocollant              |

### DESCRIPTION

#### Panneau protection auditive obligatoire avec pictogramme et texte

Ce panneau d'obligation avec pictogramme et texte est idéal pour rappeler le caractère obligatoire du port des protections auditives.

En effet, il est composé du pictogramme protections auditives ISO 7010 conforme à la norme en vigueur et d'un texte décrivant ce pictogramme.

Ce panneau de sécurité respecte également les caractéristiques des [signaux d'obligation](#) avec un pictogramme blanc sur fond bleu.

Ainsi, ce signal permet d'indiquer sans ambiguïté les zones où le port des protections auditives comme un casque antibruit ou des bouchons est obligatoire.

### Caractéristiques

#### Matières

- Autocollant : Film PVC souple muni d'un adhésif acrylique pour une adhésion immédiate et permanente à l'intérieur et à l'extérieur. Très résistant aux agents atmosphériques, aux variations de températures allant de -20°C à + 70°C. Excellente tenue aux UV, bonne résistance aux solvants organiques (huiles, graisses, solvants, alcools...) et aux agents chimiques (acides et alcalis dilués). Résistant au feu : M1 combustible non inflammable.
- PVC : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques. Bonne résistance à l'abrasion, aux rayures, à la plupart des solvants et des agents chimiques. Résiste aux températures de surfaces comprises entre -15°C et +45°C et à une variation de 60°C. Épaisseur : 1 mm. Résistance au feu M1. Disponible avec un adhésif collé au dos du panneau sur toute la surface (option).
- Aluminium : Très résistant aux chocs, aux agents atmosphériques et aux intempéries.

### Dimensions

#### Format horizontal :

- 150 x 60 mm
- 225 x 90 mm
- 300 x 120 mm
- 480 x 190 mm

#### Format vertical :

- 90 x 150 mm
- 250 x 400 mm
- 125 x 230 mm
- 200 x 350 mm

Panneau d'obligation avec pictogramme M003 conforme à la norme NF EN ISO 7010 associé au texte en capitales mentionnant en toutes lettres "Port des protections auditives"

obligatoire".

### Conditions d'utilisation

Usage intérieur très long terme et extérieur.

- Autocollant : À appliquer sur une surface lisse, propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Température d'application : + 5°C.
- PVC : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.
- PVC avec adhésif au dos : adhésif collé au dos du panneau recouvrant toute la surface, à appliquer à l'intérieur ou à l'extérieur sur une surface lisse, nettoyée et sèche.
- Aluminium : À coller ou à visser (colle et fixation non fournies) sur une surface lisse ou rugueuse.

Dans le milieu professionnel, la sécurité des travailleurs est du ressort de l'employeur qui doit annoncer lorsque c'est nécessaire l'obligation de porter un équipement de protection individuelle.

Assurez la protection de vos employés en installant des [panneaux port des EPI obligatoire](#) comme le [panneau chaussures de sécurité obligatoires](#), le [panneau gants de sécurité obligatoires](#) ou le [panneau lunettes de protection obligatoires](#).

Si vous souhaitez attirer l'attention et signifier une obligation générale, veuillez accrocher le [pictogramme obligation générale](#) matérialisé par un point d'exclamation.